

UNIVERSITE DE MULHOUSE

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, session 2026, dans l'académie de STRASBOURG.

Le président de l'UNIVERSITE DE MULHOUSE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, au titre de l'année 2026, dans l'académie de STRASBOURG :

Madame GROB Marie, ingénieure d'études contractuelle, présidente, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

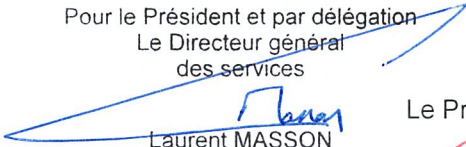
Madame BOUSSEMGHOUNE Noëlle, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur DURUPT Hervé, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Belfort.

Monsieur SCHMITT Arnaud, assistant ingénieur, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur TAMAYO CAPILLAS Carlos, ingénieur d'études contractuelle, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général
des services


Laurent MASSON

Fait à Mulhouse, le 19 mai 2026

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Pierre-Alain MULLER